L’auto évaluation, lubie pédagogique ?

**Vignette 2 : L’enseignant est le maître absolu de ses notes**

Pratique qui **irrite** beaucoup d’enseignants car on touche à un des **attributs** essentiels de la fonction de transmission : le pouvoir d’évaluer : personne ne peut changer la note d’un enseignant ! (ni un inspecteur, directeur, ministre… sauf commission d’harmonisation au Bac)

Comment donc accepter de partager (ce qui veut dire perdre « son autorité magistrale) ce pouvoir au profit d’un élève. L’évaluation exige de la rigueur méthodologique : comment l’élève, sans recul, pourrait-il se juger sereinement ? Et pourtant, ils aiment avoir un regard sur leur propre travail… Fondée sur l’idée que l’élève a la capacité d’avoir un regard critique sur sa production ; n’est-il pas le seul à savoir ce qu’il a voulu faire ?

**Vignette 3 : Autoévaluation ; qu’est-ce que c’est ? La participation du sujet évalué au processus d’évaluation qui le concerne.** Elle s’inscrit dans un contexte d’évaluation formative. Il ne s’agit donc pas de « s’auto examiner ».

1. L’élève devient acteur de son évaluation (elle l’implique)
2. Elle fait de l’élève le premier « chercheur » d’informations dans son propre travail.

A l’école, l’autoévaluation complète ou achevée, où l’élève contrôlerait tout est inexistante dans l’enseignement primaire et secondaire. On va la trouver sous la forme d’une participation active de l’élève à la prise d’information en retour (contrôle partiel, feed-back) avec prise de conscience des buts : encadrée et limitée.

**Quelles questions doit se poser l’élève dans l’auto évaluation ?**

* *Ma production est-elle convenable, répond-elle au problème posé et aux attentes du professeur ?*
* *Ai-je su apporter une solution pertinente au problème qui m’était posé ?*
* *Exemple : Le saut en hauteur que je viens d’effectuer est-il satisfaisant ?*

**C’est le processus par lequel un sujet est amené à porter un jugement sur la qualité de son cheminement, de son travail, de ses acquis.** Passage d’une évaluation centrée sur l’enseignant (passive) à une conception « constructiviste » centrée sur l’élève (actif).

La question est donc la **place de l’élève** dans le processus d’évaluation au nom de **la capacité à faciliter les apprentissages** (seul critère approprié dans le contexte des apprentissages scolaires).

**Vignette 4 : Différentes Modalités d’autoévaluation :**

1. On peut se servir des trois étapes de Linda Allal

De très nombreux travaux ont mis en évidence l’importance de l’implication de l’élève comme facteur de réussite dans ses apprentissages. Encore faut-il passer de l’implicite et occasionnel à l’explicite et systématisé. Habileté à développer progressivement : sans quoi on condamnerait les élèves au mime ou à la parodie, à l’échec ou à l’incompréhension.

* Autoévaluation au sens strict :

Implication du sujet, authentique, personnelle et forte. L’élève évalue lui-même et seul sa propre production, les procédures de réalisation ou la démarche. Il peut utiliser un « référentiel externe » (pour éclairer et armer son évaluation) : sous la forme d’une fiche de consignes (ont-elles été respectées ?), d’une grille de contrôle (qu’y avait-il d’essentiel à faire ?), d’un dictionnaire (pour contrôler le sens et l’orthographe…)

L’hétéroévaluation est présente à travers les représentations que se fait l’apprenant des attentes de l’enseignant. De plus, elle n’évalue pas la même chose que celle pratiquée par le prof.

* L’évaluation mutuelle :

L’implication des sujets est naturelle et spontanée (soumettre un écrit à un groupe d’élèves après un premier jet : critique de la structure, du choix des idées, de l’intérêt du scénario). Présence ou nom de référentiel (grille de conseils pour écrire).

L’hétéroévaluation est ici explicite car un élève est évalué par un ou plusieurs autres :

* Elle peut être réciproque (échanges de produits et appréciation de chacun)
* Ou conjointe (deux élèves évaluent un même objet)
* La Co évaluation :

Implication du sujet provoquée par l’enseignant : confrontation des deux évaluations (maître-élève). Instrumentée ou non. La différence est le statut d’autorité (ici prise de position du maître peu contestable)

Allal nous dit qu’il est préférable de commencer par les deux dernières pour permettre aux élèves de posséder des compétences auto évaluatives suffisamment développées.

**Vignette 5 : 2- Laveault : Echelles de développement :**

On peut également utiliser les échelles de développement de Laveault. Il dit que pour identifier les étapes d’un développement progressif, il faut caractériser

1. **l’axe principal de progression** (définition claire des deux pôles extrêmes de l’acte d’autoévaluation : « passif » « actif »)
2. **les seuils significatifs** pour passer d’une étape à l’autre.

* DE Passive- Réactive : le maître fait tout mais demande à l’élève de s’autoévaluer, il réagit aux propositions du maître et s’inscrit dans les schémas proposés.
* A Active dynamique: l’élève participe à la conception des procédures et aux buts, il organise et a prise sur l’ensemble du fonctionnement de la situation d’apprentissage.

**On aurait à faire à une évaluation décrite comme plus ou moins autonome : de limitée et subie (passive réactive) à autonome (active dynamique)**

Laveault propose le tableau suivant

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Grille de positionnement des familles de dispositifs d’autoévaluation | | | |
|  | Absence de contrôle | Contrôle partiel | Contrôle total |
| Définition des buts |  |  |  |
| Prise d’info en retour |  |  |  |
| Actions d’ajustement |  |  |  |

**Vignette 6 :** 3- Paquay, Darras et Saussez voient dans l’autoévaluation une condition de l’autonomie et distinguent trois démarches qui s’emboitent :

**L’auto observation** : l’élève ***s’interroge*** sur ce qu’il a fait et caractérise son action (qu’ai-je fait exactement ? Que s’est-il passé ? Quel résultat ai-je effectivement produit ? Comment suis-je parvenu à ce résultat ? C’est la base ou le Premier recul. ANALYSE

**L’auto diagnostic** : L’élève ***identifie*** et analyse ses ***erreurs*** et insuffisances. Elle implique un effort d’interprétation-jugement : recul supplémentaire : diagnostic par rapport à une cible pour apprécier la valeur de la production. (ai-je apporté une réponse appropriée au problème posé (résultat) ? Ai-je fait ce qu’il y avait de mieux à faire (stratégie) ? EVALUATION

**L’auto régulation** : L’élève est capable d’accomplir la tache seul avec un contrôle et un ajustement constant de son travail ; suite logique de l’auto diagnostic, caractérisée par la mise en œuvre d’actions d’ajustement et par le choix de moyens pour améliorer l’efficacité et la qualité de son action et des résultats. (Comment faire mieux la prochaine fois ? Que me reste-t-il à faire et à apprendre pour mieux réussir ?) AJUSTEMENT

C’est souvent dans un même mouvement que les trois opérations se réalisent. Et il n’y a auto évaluation que si les deux premières opérations sont présentes (recueil d’informations pour le diagnostic). La troisième démarche conduit à l’autonomie. C’est encore ici une logique du tout ou rien (soit les deux opérations sont imbriquées, soit il n’y a pas auto évaluation)

**Vignette 7 :** enfin**, l’Echelle concrète à trois niveaux de Scallon**

Les deux premiers niveaux préparent au troisième qui est l’objectif final

**Niveau 1 : l’autocorrection : faire participer les élèves au travail de contrôle de leurs productions :**

1. Niveau élémentaire : non instrumentée (**pas d’outils d’aide).** Auto correction « sauvage » réalisable uniquement par un expert possédant un haut niveau de compétences auto-évaluatives (tâche impossible pour un élève sauf pour déclarer que l’auto-évaluation est impraticable !)
2. Niveau supérieur : **appui d’une grille** pour apprécier son propre travail (corrigé présentant les bonnes réponses, listes de vérification, items de l’exercice regroupés pour faire apparaitre les cas possibles, caractéristiques essentielles de la notion. Cette grille va guider l’élève dans le codage et l’interprétation de ses réponses car il va comprendre pour quelles raisons ses réponses sont bonnes ou mauvaises.
3. Niveau le plus élaboré : **instruments médiateurs jouant le rôle d’outils de distanciation.**

* Exercices à « réponses justifiées » : expliquer le pourquoi et le comment de sa réponse : exemple pour la distinction « mon et m’ont » : recourir à la substitution (le mien vs m’avaient)
* Corrigés avec informations ajoutées : concernent les seuils exigés ou proposent des explications (feed-back explicatif rappelant les cas à traiter, les règles à respecter), des renvois à des exercices traditionnels, à un texte, à un manuel de base, des notes de cours : fournissent des repères et suggèrent des pistes pour mieux comprendre et ne pas reproduire les erreurs.
* Listes d’erreurs systématiques

Pour Scallon, l’auto correction n’est pas encore une auto évaluation car l’élève ne choisit pas le ou les points de vue qu’il veut valoriser dans l’appréciation de ses performances (troisième niveau)

**NIVEAU 2 : L’auto questionnement**

L’élève est capable de choisir le ou les points de vue qu’il veut valoriser dans l’appréciation de ses performances. Stratégie d’auto vérification de leurs apprentissages. L’élève formule lui-même les questions qu’il y a lieu de poser pour apprécier la valeur de sa production (on peut utiliser des listes de vérification de processus qui énumèrent des faits, événements ou détails pour réussir (j’ai utilisé une règle pour tracer mes lignes…)

Exemples dans les situations d’auto récitation (interrogation en l’absence du maître) : modalité de préparation aux examens (s’interroger soi-même pour simuler un contrôle à venir)

* Anticipation des questions qui pourraient être posées
* Formulation de ces questions possibles
* Exprimer des réponses à apporter

**NIVEAU 3 : L’auto évaluation autonome**

L’élève est devenu son propre maître du point de vue de la capacité à évaluer ses processus : effectuer un choix explicite des critères d’évaluation les plus adéquats. C’est un cas limite (surtout à l’école élémentaire car les actions d’ajustement sont du ressort du maître) mais il n’est pas interdit à l’élève de rechercher, de concevoir, de mettre en œuvre des actions visant à améliorer les apprentissages. Il peut également s’approprier les buts et les critères.

Vignette 8 : Les risques de l’auto évaluation : (Linda Allal)

**Les 3 promesses** :

- développer l’autonomie des élèves dans le cadre de l’interaction sociale

-favoriser la différenciation de la pédagogie

-armer pour une plus grande mobilité professionnelle

**Les 5 pièges :**

* Confusion des rôles : (différences de compétences entre l’élève et le maître : novice/expert et de positionnement institutionnel : responsable / sous la responsabilité. Le maître ne peut s’affranchir de sa responsabilité de producteur de jugements d’acceptabilité. L’élève ne doit pas tomber dans l’illusion que l’auto évaluation en fait l’égal du maître…
* Confusion des buts : but éducatif de l’évaluation (pour améliorer ses démarches) ou but évaluatif (au service du jugement) : malentendu sur le but : formation ou contrôle ? Quel usage fera-t-on de l’erreur découverte par l’élève (sanction ou félicitation)
* Chantage affectif : sens différent selon les élèves : certains peuvent s’y engager pour plaire à l’enseignant, pour se conformer aux attentes, d’autres refuseront par opposition et refus de se dévoiler…
* Création de nouvelles inégalités : le niveau de développement des capacités d’autoévaluation n’est pas le même chez tous les élèves : possibilité de nouvelle source d’inégalité : qui en profite ?
* Existence d’attentes conflictuelles entre maîtres différents, maîtres et parents : élèves désorientés lors d’un changement de classe, ou l’existence d’un conflit entre les valeurs d’autoévaluation prônées par un maître et la valeur d’autorité du cadre familial.

**Conclusion :**

Faut-il prendre le risque d’impliquer les élèves dans le processus d’évaluation ? OUI : défi à relever. Objectif prioritaire en tant que moyen de la marche de l’élève vers une plus grande autonomie, non seulement dans sa capacité d’évaluer, mais encore, et surtout, dans l’exercice de sa capacité d’apprendre. On peut considérer l’autoévaluation comme un moyen au service d’une fin qui est l’autorégulation, par l’élève, de ses apprentissages. On peut conduire, par un apprentissage progressif, l’élève à se prendre en charge.